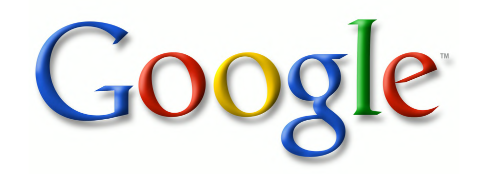
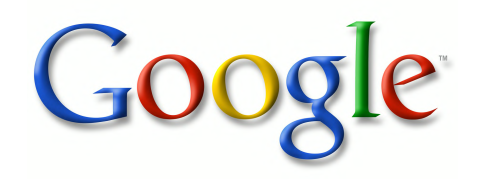

Google



DÉCOUVREURS ET PIONNIERS NORMANDS

PIERRE BLAIN D'ESNAMBUC.

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION,

PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE LA GUADELOUPE,

DE L'INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

Placée dans l'église d'Allouville, près Yvetot :

9 SEPTEMBRE 1862.

RAPPORT, RELATION, OISCOURS.

HAVRE

COSTEY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

MDCCCLXII.

PIERRE BLAIN D'ESNAMBUC.

— Belain, Pierre, sieur d'Esnambuc.

DÉCOUVREURS ET PIONNIERS NORMANDS.

PIERRE BLAIN D'ESNAMBUC.

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION,

PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE LA GUADELOUPE,

DE L'INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

Placée dans l'église d'Allouville, près Yvetot :

9 SEPTEMBRE 1862.

RAPPORT, RELATION, DISCOURS.

HAVRE

COSTEY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

MDCCCLXII.

RAPPORT

ADRESSÉ

A M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure

SUR

UNE INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

Proposée en l'honneur de

Pierre BLAIN, sieur d'ESNAMBUC,

FONDATEUR DES ANTILLES FRANÇAISES,

Dans l'église d'Allouville-Bellefosse.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Vous avez renvoyé à mon examen la demande formulée par M. le curé d'Allouville-Bellefosse (canton d'Yvetot), tendant à obtenir une inscription commémorative en l'honneur de Pierre Blain, sieur d'Esnambuc, l'un des fondateurs de nos colonies françaises aux Antilles. Cette requête est faite aux instances de M. P. Margry, conservateur des archives des colonies, et auteur des savantes recherches sur les pionniers normands, soit aux Antilles, soit au Canada. M. le curé d'Allouville désirait que l'inscription fût placée sur le clocher du village ou sur le chêne séculaire qui a rendu cette localité célèbre.

Avant de répondre à la confiance que vous voulez bien m'accorder, j'ai dû, Monsieur le Préfet, me livrer à un examen attentif des titres allégués et des documents produits. Le fait annoncé était nouveau pour moi, et un peu aussi pour le public. J'ai dû demander des éclaircissements soit à M. Margry lui-même, soit à M. de Beaurepaire, le gardien de nos archives départementales.

Tous les renseignements qui me sont parvenus n'ont fait que corroborer les données premières émanant de M. Margry et de ses recherches. Bien que je regrette toujours qu'une discussion contradictoire et publique ne se soit pas engagée préalablement, entre personnes compétentes, sur une matière aussi entièrement nouvelle, cependant, j'ai tout lieu de penser que la thèse de M. Margry est suffisamment établie pour motiver un hommage solennel et permanent.

A coup sûr, le fait qu'il s'agit d'honorer n'a pas encore obtenu la notoriété brillante et désirable des faits avérés de l'histoire ; mais, d'après les preuves qui nous ont été fournies, nous avons lieu de croire qu'il sera sanctionné par l'opinion de l'avenir. Cela seul suffit pour justifier l'empressement de l'administration à le reconnaître et à le proclamer.

En tout état de choses, Monsieur le Préfet, le Pays de Caux est la terre natale et classique des principaux pionniers et fondateurs des Antilles. Les Dyel de Vaudroques, les Dyel du Parquet, les Dyel de Grâville, sont

les enfants de cette belle et active contrée qui, au XVe siècle, sut conquérir les Canaries, sous la conduite de Béthencourt, et qui, dès le XIVe siècle, par les navigateurs dieppois, découvrit la Guinée, et fonda sur les côtes d'Afrique les premiers comptoirs français.

C'est donc avec bonheur que le département de la Seine-Inférieure, qui renferme dans son sein tout l'ancien Pays de Caux, se plaira à revendiquer pour lui les plus actifs colonisateurs français. Il continuera à les honorer d'un hommage public et solennel, chaque fois que des services trop longtemps oubliés seront signalés à sa bienveillante et patriotique attention. Il fera avec joie, pour les Antilles et le Canada, le cas échéant, ce qu'il a déjà fait pour l'Asie et l'Afrique, en la personne d'Ango et de Béthencourt. Tous ses enfants lui sont également chers, quoique à des titres différents.

Pour ces motifs, et prenant en considération la demande exprimée par M. le curé d'Allouville et le désir si bien motivé de M. Margry, je viens, Monsieur le Préfet, vous proposer de faire placer, aux frais du département, une inscription commémorative à Pierre Blain d'Esnambuc, fondateur des Antilles françaises, à Allouville-Bellefosse, où il est né, en mars 1585. Cette inscription serait placée non sur les murs extérieurs du clocher ni sur le gros chêne du cimetière, places peu convenables pour la bonne conservation d'un souvenir, mais à l'intérieur de l'église, et de préférence auprès des fonts baptismaux où Pierre Blain fut régénéré, le 9 mars 1585.

Cette inscription devra contenir, outre la mention du baptême, principal souvenir local du héros, l'énoncé des motifs pour lesquels, après deux siècles d'oubli, cet hommage lui est rendu par ses compatriotes reconnaissants.

Voici la formule que l'on pourrait adopter en cette circonstance : je la soumets tout entière à votre examen et à votre approbation :

A LA MÉMOIRE
DE PIERRE BLAIN S[r] D'ESNAMBUC,
FILS DE NICOLAS BLAIN,
S[r] DE QUENONVILLE ET D'ESNAMBUC,
BAPTISÉ LE 9 MARS 1585,
DANS CETTE ÉGLISE DE S[t]-QUENTIN D'ALLOUVILLE,
DÉCÉDÉ AUX ANTILLES,
EN DÉCEMBRE 1636.

EN 1626 D'ESNAMBUC, CAPITAINE DE LA MARINE DU PONANT, AIDÉ D'UNE COMPAGNIE DE COMMERCE, S'ÉTABLIT A L'ILE DE S[t]-CHRISTOPHE. EN 1635, IL PRIT POSSESSION POUR LA MÊME COMPAGNIE, DE LA MARTINIQUE, LE 15 7bre ET DE LA DOMINIQUE LE 17 9bre, ACCOMPAGNÉ DANS CETTE DERNIÈRE ILE DU CAPITAINE BAILLARDEL.—D'ESNAMBUC FUT LE FONDATEUR DE LA PUISSANCE FRANÇAISE AUX ANTILLES, OU LES DYEL DE VAUDROQUES ET DU PARQUET, FILS DE SA SOEUR ADRIENNE BLAIN ET LEURS COUSINS LES DYEL DE GRAVILLLE, ÉGALEMENT DU PAYS DE CAUX, SOUTINRENT SON OEUVRE, ET EN RECUEILLIRENT LES FRUITS.

Cette inscription, contenant plus de 600 lettres, serait gravée sur marbre, avec encadrement de pierre dans le style du XVIIe siècle.

Le prix du marbre et de la pierre, de la sculpture et de la dorure, les frais de transport et de pose, ne sauraient s'élever à moins de 300 francs.

Je viens vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien mettre cette somme à ma disposition, en m'autorisant à placer l'inscription qui précède dans l'église d'Allouville.

Veuillez en même temps,

Monsieur le Préfet,

Agréer l'assurance du profond respect

De votre très dévoué serviteur,

L'ABBÉ COCHET.

Dieppe, le 29 juillet 1861.

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION

Dans l'église d'Allouville, près Yvetot,

D'UNE

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

EN L'HONNEUR DE

P. BLAIN D'ESNAMBUC,

Fondateur de la puissance française aux Antilles.



Une des meilleures tendances de notre époque, c'est, à coup sûr, le culte des grands hommes remis partout en honneur, et la recherche des titres de noblesse que chaque pays peut revendiquer comme son plus bel héritage. C'est ce qui explique ce zèle universel pour les inscriptions commémoratives, les noms de rues et de places publiques, les statues et les images que chaque localité consacre à ceux de ses enfants qui l'ont honorée ou illustrée.

C'était à ce sentiment pieux et honorable qu'obéissait hier toute une portion de notre ancien Pays de Caux. Il s'agissait, en effet, d'honorer, dans une église qui fut son berceau, la mémoire de l'intrépide et infatigable pionnier qui donna à la France ses colonies des

Antilles. Pierre Blain, sieur de Quenonville et d'Esnambuc, était le héros oublié par l'histoire et par son propre pays, et nouvellement retrouvé par la science et l'étude consciencieuse des archives.

Jusqu'à présent, le fondateur des Antilles, ce *Roi des tropiques*, comme l'appelle un romancier moderne, se nommait Dyel d'Esnambuc; désormais, il s'appellera Blain d'Esnambuc, et de ce moment l'histoire sera d'accord avec la vérité.

Cette découverte, une fois faite par la science et constatée par l'érudition, il s'agissait de la faire prévaloir dans l'opinion publique et sanctionner par l'autorité des monuments. C'est ce qu'ont parfaitement compris la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure et notre Administration départementale. Sur la proposition que nous avons eu l'honneur de lui soumettre, M. le Sénateur-Préfet a bien voulu accorder, aux frais de son département, un marbre commémoratif en l'honneur du pionnier de nos Antilles, dont le berceau venait d'être retrouvé à Allouville-Bellefosse, par M. Margry, le conservateur des archives de nos colonies.

L'inscription une fois admise en principe par l'Administration départementale, M. le baron Baillardel de la Reinty, délégué de la Martinique, et dont l'aïeul monta le vaisseau d'Esnambuc et fut l'agent de ses conquêtes, voulut bien se substituer au département et faire lui-même, au nom des Antilles, les frais de l'inscription.

Cette inscription en lettres d'or, gravée sur marbre noir, encadrée dans une bande de pierre, a été parfaitement exécutée dans le style du XVIIe siècle, par A. Caulier, habile sculpteur de Dieppe. Dans les derniers jours de décembre 1861, elle a été placée dans l'église d'Allouville, près des fonts baptismaux où avait été régénéré le pionnier normand. Mgr l'archevêque de Rouen, à qui nous avions soumis le texte de l'épitaphe, avait bien voulu l'approuver et en autoriser le placement dans une église de son diocèse.

Un moment, vers la fin de l'année dernière, l'évêque de la Dominique, une des îles données à la France par d'Esnambuc, avait été sur le point d'inaugurer le pieux mémorial normand; mais le temps ne le lui avait pas permis. Nous avons été assez heureux pour trouver un successeur à Mgr Poirier, dans cette mission toute gracieuse, en la personne de Mgr Boutonnet, récemment nommé à l'évêché de Basse-Terre, dans l'île de la Guadeloupe, cette sœur de la Martinique.

Le nouveau pontife ayant bien voulu accepter la mission que lui offraient, au nom de M. le curé d'Allouville, M. Margry et M. le baron de la Reinty, se rendit dans ce village, le mardi 9 septembre, deux jours avant son départ pour les colonies. Descendu à Yvetot, à onze heures, il était à Allouville à midi, prêt à y bénir la pierre commémorative et à commencer la touchante cérémonie dont nous allons faire le récit.

Cette journée, nous en sommes sûr, restera dans la

mémoire de nos bonnes populations cauchoises, comme une des plus belles et des plus mémorables de leur existence. Quoique à peine connue deux jours à l'avance, cette solennité champêtre, tout improvisée et de famille, réunit une foule compacte, accourue de tous les hameaux d'alentour. Le peuple, parmi nous, est toujours affamé de voir un évêque, de s'incliner sous sa main, et de recevoir en retour sa sainte bénédiction. Aussi, des flots de populations rurales de tout sexe, de tout âge, de toute condition, remplissaient l'église, couvraient le cimetière et inondaient la longue et large route qui conduit de la maison du prêtre à la maison de Dieu. Jamais, peut-être, le vieux chêne-chapelle n'avait vu se presser autour de lui une foule plus nombreuse et plus recueillie. Elle donnait au digne évêque, venu de si loin, la meilleure idée de la Normandie. Aussi, il ne put s'empêcher de dire qu'il croyait son peuple de l'Aveyron le plus pieux du monde, mais qu'il lui connaissait à présent un frère dans les campagnes normandes.

La cérémonie commença à midi précis. Monseigneur, s'étant revêtu de ses habits pontificaux, apparut mitre en tête, s'appuyant sur une jolie crosse dorée, dans le style du XIIIe siècle. Sa figure douce et souriante, sa tête vénérable et couronnée de cheveux blancs, prévinrent en sa faveur toute cette assistance nouvelle et inconnue. Sa Grandeur sortit du presbytère, précédée de la croix et de la bannière, du clergé paroissial et du

corps de musique d'Yvetot; escorté de son grand-vicaire, de M. l'abbé Delahaye, vicaire général de Rouen, représentant Monseigneur l'archevêque, de M. l'abbé Bobée, curé-doyen d'Yvetot, de M. l'abbé Cholet, curé de la paroisse, et de plusieurs autres ecclésiastiques du pays. Derrière le pontife marchait M. le Baron Baillardel de la Reinty, délégué de la Martinique et représentant les Antilles à cette fête coloniale et métropolitaine. M. Margry, archiviste des colonies au ministère de la marine, le véritable auteur de cette manifestation patriotique, accompagnait M. le baron et jouissait du triomphe, aussi modeste que touchant, accordé à ses opiniâtres et persévérants travaux. Venaient ensuite les autorités locales et les notables habitants de la contrée.

Pendant le trajet du presbytère à l'église, Monseigneur fut constamment occupé à bénir ce bon peuple, accouru de loin pour le contempler, et qui se précipitait à flots sur son passage. Comme trait touchant de la paternité du nouveau pontife, nous avons remarqué qu'il donna plusieurs fois son anneau à baiser aux petits enfants. C'était le *Sinite parvulos* remis en action. Monseigneur nous a paru surtout *l'évêque des enfants*, comme le ministre actuel de l'instruction publique s'appelle lui-même aussi le *ministre des enfants*.

A l'entrée de l'église, Sa Grandeur fut complimentée par le bon curé de la paroisse, qui déploya toute la

joie de son âme à la vue de cette belle cérémonie, et qui n'oublia aucun des titres de son cher pays à l'estime du prélat et des assistants. M. le curé était si heureux de voir ce jour préparé de bien loin, qu'il lui semblait pouvoir dire dès à présent son *Nunc dimittis*.

Monseigneur répondit avec une grâce et une bonté qui allèrent droit à l'âme de tous les assistants, et les préparèrent à jouir d'une fête dont la racine était dans le cœur. Monseigneur célébra ensuite la messe au maître-autel d'Allouville, paré ce jour-là de ses plus beaux ornements. Pendant la célébration des saints mystères, il fut accompagné par MM. Delahaye et Bobée, en costume canonial. Pendant le Saint-Sacrifice, le corps de musique exécuta des morceaux d'harmonie, où éclatait un véritable talent. Deux dames firent pour les pauvres une quête qui fut abondante.

La messe étant terminée, Monseigneur se rendit au bas du chœur pour entendre le discours que prononça en chaire M. l'abbé Lecomte, vicaire de Saint-François du Havre. Pendant plus d'une demi-heure, le jeune et savant orateur a captivé, à l'aide d'une parole éloquente et pieuse, l'attention du pontife et de la nombreuse assemblée. Dans ce panégyrique du héros, puisé aux meilleures sources de l'histoire, le prédicateur rappela les états de service de Blain d'Esnambuc. Il n'en oublia aucun, et la vie du pionnier normand fut admirablement encadrée dans cet ensemble d'entreprises et de découvertes dues, depuis des siècles, à l'activité de

la race normande. Blain d'Esnambuc apparut ici précédé de Béthencourt, le roi des Canaries, des Dieppois de la Guinée, de la Floride et du Canada, escorté des Dyel, de Vaudroques, du Parquet et de Graville, et de tous ces hardis fondateurs et civilisateurs des vallées de l'Ohio, du Saint-Laurent et du Mississipi. Puis, arrivant au moment heureux de la réhabilitation, l'orateur a montré le silence et l'oubli envahissant la tombe et le berceau du pionnier, silence et oubli que vengera si légitimement l'hommage solennel rendu à sa mémoire qui ne périra plus. Puis il a remercié, avec une grande effusion de cœur, l'évêque de la Guadeloupe, d'être venu de si loin présider cette touchante cérémonie, devenue ainsi le lien des deux mondes.

Ce discours de M. l'abbé Lecomte était nourri de faits, élégant de style, touchant d'onction et de piété. On y remarquait une heureuse alliance de la science et du sentiment, du cœur et de l'esprit. Le lecteur pourra juger par lui-même d'une composition digne, selon nous, de figurer dans les archives historiques de notre pays.

Monseigneur, se levant alors, fit le plus grand éloge du discours qui l'avait ému et instruit tout à la fois; puis, avec une aisance parfaite, il prononça une de ces allocutions qui partent du cœur et qui ravissent les assemblées. Monseigneur connaît parfaitement les hommes, et l'on sent qu'il est expérimenté dans la science des âmes. Jamais nous n'avons entendu improvisation plus heureuse ni plus cordiale. L'âme du

pontife débordait dans chaque parole ; tout était puisé à cette source qui rend l'homme vraiment éloquent : *pectus est quod disertos facit.* Nous comprenons vraiment qu'on regrette un pasteur aussi accompli ; nous plaignons les habitants de Sainte-Affrique et de l'Aveyron de perdre un pareil apôtre, mais nous félicitons vivement nos colonies de gagner un semblable trésor. Mgr Boutonnet ne doit pas craindre de changer de climat et de monde : il trouvera partout des amis, et il aura bientôt gagné autant d'âmes à Dieu qu'il aura de fidèles auditeurs. Allez donc, pieux pontife, allez hardiment jusqu'aux extrémités du monde, enseignez les nations avec votre cœur ; parlez aux colons des Antilles comme vous avez parlé aux paysans de la Normandie, et vous les aurez bientôt conquis à Dieu, à l'Église et à vous-même. Vous êtes la vivante image de celui qui vous envoie au-delà des mers, et en vous voyant venir sur leurs mornes et sur leurs rochers, les enfants des îles pourront s'écrier avec vérité : « Qu'ils » sont beaux sur nos collines les pieds de celui qui nous » apporte l'Evangile de la paix ; béni soit celui qui » vient au nom du Seigneur, dont il est un si parfait » modèle ! »

Ce discours terminé, Monseigneur se rendit dans la chapelle des fonts baptismaux, où il bénit le marbre consacré à la mémoire du pionnier des Antilles françaises. Puis, au souvenir de ce laborieux enfant de la Normandie, mort si loin de son berceau, il a récité, au

milieu de ses compatriotes émus et attendris, un *De profundis* suivi de l'Oraison pour le repos de l'âme du défunt.

Rentré au chœur, il a donné au peuple, avec une grande effusion de cœur, la bénédiction pontificale. On sentait que le pieux prélat était heureux de bénir, et qu'aucun ministère ne souriait mieux à sa belle âme. Puis il a entonné solennellement le *Te Deum* en action de grâces des grandes choses que Dieu avait opérées par la main d'un enfant d'Allouville, et aussi pour reconnaître les bénédictions qu'il avait répandues sur le pionnier et sur ses œuvres. Ces œuvres, ce sont les Antilles, où le bon évêque va continuer le règne de Jésus-Christ inauguré par un fils de la Normandie. Ce *Te Deum*, commencé dans une humble église de campagne, devra se terminer dans les cathédrales du Nouveau-Monde. Puisse ce cantique, entonné ici, traverser les mers, retentir jusqu'au golfe du Mexique et y trouver un légitime écho !

Pendant ce chant d'actions de grâces, Monseigneur retourna au presbytère, toujours accompagné de la musique et du clergé, et continuant à répandre les bénédictions sur les flots de peuple accumulés sur son passage.

A deux heures après midi, la cérémonie religieuse était terminée. Une agape chrétienne réunissait au presbytère les principaux agents et témoins de cette fête de famille. A plusieurs reprises, Monseigneur prit

spontanément la parole pour témoigner du bonheur et de la joie qui remplissaient son âme. Un digne normand de nos amis, M. Brianchon, de Bolbec, directeur du *Bulletin d'Etretat*, ayant eu l'heureuse pensée de porter un toast à Mgr l'évêque et à M. le délégué de la Martinique, pour la prospérité des Antilles, pour l'union du pouvoir religieux et civil, le pontife s'est empressé de répondre avec l'expression du sentiment qui débordait de son cœur paternel. De nouveau, il nous a assuré à tous qu'il emportait le meilleur souvenir d'une journée qu'il considérait comme une des plus belles de sa vie. C'est aussi le sentiment que chacun de nous a ressenti en entendant cette parole si noble et si simple, si chrétienne et si apostolique.

A quatre heures, les illustres hôtes d'Allouville ont visité le chêne-chapelle qui avait vu naître et grandir le colonisateur des Antilles, dont ils allaient continuer la mission civilisatrice. Les nobles étrangers, qui connaissaient d'enfance la renommée de l'arbre séculaire, ont contemplé avec respect ce patriarche de nos forêts, l'une des merveilles de la nature en France.

Pendant ce temps, la musique d'Yvetot donna des sérénades, pour lesquelles elle reçut les compliments les plus flatteurs. Par un sentiment de générosité qui les honore, ces braves artistes ont offert aux pauvres d'Allouville une gratification de 40 francs, que le Prélat avait cru devoir leur offrir.

Avant de partir, Monseigneur a voulu signer de sa

main le procès-verbal qui, dans les registres de la fabrique, conservera aux dernières générations du village la mémoire d'une des plus belles fêtes qui aient honoré cette terre de labeur, de sapience et de piété. « *Scribantur hæc in generatione alterâ et populus qui creabitur laudabit Dominum.* »

L'ABBÉ COCHET.



PANÉGYRIQUE

DE

Pierre BLAIN, sieur d'ESNAMBUC,

Prononcé dans l'église d'Allouville, le 9 septembre 1862,

PAR M. L'ABBÉ LECOMTE

VICAIRE DE St-FRANÇOIS DU HAVRE.

Ponam in mari manum ejus.
Je le ferai puissant sur la mer.
Ps. 88. V. 25.

MONSEIGNEUR (*),

Ainsi avait dit le Seigneur, arbitre souverain des destinées humaines, à la naissance de cet enfant privilégié, qui reçut dans cette église (**) le bienfait de la régénération, dans les dernières années du XVIe siècle, et qui devait, dans la suite, devenir l'honneur et la gloire de ce village. « Je le ferai puissant sur la » mer, ma miséricorde et ma vérité le suivront ; il

(*) Mgr Antoine Boutonnet, évêque de la Basse-Terre à la Guadeloupe.

(**) L'église de Saint-Quentin d'Allouville est une création du XVIe siècle dans la seule partie qui soit restée monumentale. A cette époque, véritablement artistique, il nous faut reporter les blanches murailles de la nef et le chœur avec son sanctuaire. — (Voir *Les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, par M. l'abbé Cochet, vol. II, p. 381.

» m'annoncera aux îles lointaines et sa puissance s'é-
» lèvera en mon nom. Il me dira : Vous êtes mon
» Père, mon Dieu et l'asile de mon salut : *Pater meus,*
» *Deus meus et susceptor salutis meæ.* » Car toute vraie grandeur, mes Frères, toute gloire durable, émanent de Dieu seul ; les distinctions et les honneurs que donne le monde sont éphémères et passent comme une ombre vaine, et si ce beau jour de fête s'est levé sur cette riante contrée, si la joie rayonne sur les visages comme elle abonde dans les cœurs, si la maison de Dieu a revêtu sa plus brillante parure, si la présence de Votre Grandeur comble les vœux de tous, c'est qu'il s'agit de glorifier un chrétien des anciens jours, à l'âme vraiment généreuse et fidèle, de décerner de justes éloges au dévoûment et à la vertu éprouvée, de rendre un grand hommage au vrai mérite ; c'est qu'un signe lapidaire, monument de piété et de gratitude érigé dans le saint temple en l'honneur du plus célèbre enfant de la paroisse, va être inauguré et béni par la main d'un pontife vénéré, pour consacrer dès maintenant et dans les âges à venir, le nom, la mémoire, les services et les nobles actions de Pierre Blain, sieur d'Esnambuc, né à Allouville, le 9 mars 1585, capitaine des vaisseaux du roi, et le principal fondateur de nos colonies françaises aux Antilles (*).

(*) Dans la séance de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, du 1er août 1861, a été lu un rapport de M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques et religieux, sur la

C'est pour répondre au pieux désir d'un vénérable confrère (*), que j'essaierai, malgré mon insuffisance, de rappeler, en quelques mots, les titres de notre illustre compatriote, à l'estime publique, à la reconnaissance de son pays et aux honneurs qu'on lui décerne; votre présence, Monseigneur, en dira plus que mes faibles paroles : elle est l'hommage le plus solennel rendu, dans ce jour, au grand citoyen qui porta le Christianisme et la civilisation dans ces Antilles, où la

demande de M. le curé d'Allouville-Bellefosse (canton d'Yvetot), tendant à faire placer dans cette église une inscription commémorative en l'honneur de *Pierre Blain, sieur d'Esnambuc*, l'un des fondateurs de nos colonies françaises aux Antilles. Ce rapport est appuyé sur deux mémoires de M. Pierre Margry, conservateur des archives des colonies au ministère de la marine, et de deux autres pièces signées, pour copie conforme, par M. Cintrat, directeur des archives et de la chancellerie du ministère des affaires étrangères, pièces qui constatent la prise de possession, par M. d'Esnambuc, de la Martinique et de la Dominique. Pierre Blain, sieur d'Esnambuc, né à Allouville, le 9 mars 1585, est le pionnier intrépide et heureux qui, après s'être établi, en 1625, à l'île de Saint-Christophe, est devenu le véritable fondateur des Antilles françaises. La Commission, après avoir examiné la proposition de M. l'abbé Cochet, l'a adoptée entièrement et prié M. le Sénateur-Préfet de vouloir bien lui accorder les fonds nécessaires pour la mettre à exécution, ce qui a eu lieu depuis. — (Extrait des procès-verbaux des séances de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, année 1861. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e année, 2e et 3e trimestres.

(*) Lettre du 25 juillet 1862, écrite par M. l'abbé Cholet, curé d'Allouville, à M. l'abbé Lecomte.

volonté divine et votre dévoûment à la sainte Église vous conduisent pour exercer, dans la patience et dans les veilles, les sublimes et redoutables fonctions de l'apostolat. Vous y trouverez, Monseigneur, vivante, après trois siècles, la mémoire encore bénie de l'enfant d'Allouville; vous y verrez, florissante, cette religion divine, dont il sut honorer les ministres et multiplier les sanctuaires, et le souvenir de votre passage au lieu où fut son berceau, dans l'humble église où il pria et conçut de généreux desseins, mieux et plus profondément gravé dans les cœurs que sur le marbre, vivra aussi avec le nom de Pierre Blain d'Esnambuc, chez les dernières générations de ce village.

Quand Blain d'Esnambuc naquit, à Allouville, d'une de ces bonnes et nobles familles de gentilshommes cauchois où toutes les vertus étaient héréditaires (*), il y avait un siècle que le pieux et immortel Colomb, prenant possession des Antilles, avait donné son nom à

(*) L'acte de son baptême, qui se trouve dans le registre de l'église d'Allouville, pour l'année 1585, présentement déposé au greffe d'Yvetot, est ainsi conçu : « Le 9e jour du mois de mars, le » fils de noble homme Nicolas Blain, sieur de Quenonville, et de » demoiselle Péronne, a été nommé Pierre, par noble homme » Pierre Demares, sieur de Grainville, et par Marie Bénard. » — D'Esnambuc signait ordinairement Belain d'Esnambuc. Nous nous en tenons, pour l'orthographe de son nom, au registre de l'église d'Allouville. — Il portait d'argent à trois étoiles d'or sur azur, à trois têtes de bélier et à la bande de gueules.

l'île de Saint-Christophe (*) ; les explorateurs Ribaud, Laudonnière et de Gourgues venaient de créer des établissements dans la Floride, comme Jacques Cartier en avait formé, quelques années plus tôt, au Canada, et le normand Chauvin préparait sa fameuse expédition sur le grand fleuve de Saint-Laurent (**), tous les

(*) Second voyage de Colomb, novembre 1493. — (Bruzen de la Martinière, *Histoire de l'Univers*, t. II, p. 142.) — L'île de Saint-Christophe s'appelait anciennement Lia-Maiga.

(**) Jean Ribaud, navigateur célèbre par ses tentatives de colonisation dans l'Amérique Septentrionale, né à Dieppe dans le XVIe siècle, périt en 1565, non loin du détroit de Bahama, massacré, avec la plupart de ses compagnons, par les Espagnols, au pouvoir desquels ils étaient tombés. La première expédition de Ribaud partit de Dieppe, le 18 février 1562.— Le capitaine Laudonnière partit pour la Floride, le 22 avril 1564, avec une nouvelle colonie qui fut détruite par les Espagnols. — Le chevalier Dominique de Gourgues, gentilhomme gascon, natif de Mont-de-Marsan, arma à ses frais trois vaisseaux et partit du port de Bordeaux le 26 août 1567, avec 250 soldats, un nombre suffisant de matelots et des munitions de guerre et de bouche, pour venger, sur les Espagnols, la défaite des Français à la Floride. Il y trouva, chez un des petits rois de ce pays, un jeune français nommé Pierre de Bray, natif du Havre, lequel s'était sauvé du massacre de 1565. Ce jeune homme, âgé de seize ans, et qui avait de l'esprit, renseigna très utilement de Gourgues sur la situation des Espagnols et les mesures à prendre pour s'emparer de leurs forts. Il les prit tous trois, les rasa, fit un horrible carnage des Espagnols, et vengea ainsi la mort honteuse de Ribaud. Il mourut à Tours, en 1583. — Jacques Cartier, né à Saint-Malo, *bon homme de mer*, découvrit, en 1534, le golfe de Saint-Laurent et les îles

yeux étaient tournés vers le Nouveau-Monde, le vent soufflait aux courses aventureuses, sur des mers inconnues, vers des terres merveilleuses, et notre Normandie, qui avait envoyé la fleur de sa noblesse aux Croisades (*), les Dieppois, dès le XIVe siècle, sur la côte de Guinée, et Jean de Béthencourt aux Canaries (**),

dont il est semé. L'année suivante, sur les instances de Charles de Moy, sieur de la Mailleraye, vice-amiral de France, gouverneur du Havre-de-Grâce, il repartit le 16 mai pour effectuer un second voyage au Canada; il découvrit l'île d'Orléans, les rivières de Sainte-Croix et de Saint-Charles, et remonta le fleuve jusqu'au grand Saut-de-Saint-Louis, nommé alors Ochelaga. — Chauvin, que quelques biographes font naître à Dieppe, était armateur et capitaine de navire normand « très expert et entendu en faict de navigation », il entreprit, en 1599, un voyage au Canada, avec Pontgravé, de Saint-Malo, et le sieur de Mons, de Saintonge. Ils remontèrent le grand fleuve de Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, où ils firent leur établissement. Chauvin mourut à Dieppe vers 1600.

(*) Voir Masseville, *Histoire sommaire de la Normandie*, t. I, p. 246.

(**) En 1365, des négociants de Rouen, s'étant associés à des marins de Dieppe, commencèrent à établir des comptoirs et des entrepôts de commerce sur la côte occidentale de l'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'embouchure du golfe de Guinée. L'expédition était partie de Dieppe sous la conduite de Jéhan le Roanais ; c'est alors que furent successivement formés les établissements français du Sénégal, de la rivière de Gambie, de Sierra-Leone, et ceux de la côte de Malaguette, qui portaient les noms de *Petit-Dieppe* et de *Petit-Paris*, et que furent construits des forts français à la Mine-d'Or, sur la côte de Guinée, à Acra et à

fournissait encore son contingent d'honneur aux expéditions que Dieppe, Honfleur et le Havre dirigeaient

Cormentin. Le commerce de ces établissements procura d'immenses bénéfices à la ville de Dieppe, et y donna naissance au travail de l'ivoire, qui, depuis lors, a acquis à cette ville une renommée dont elle jouit encore aujourd'hui. — (*Histoire des Colonies françaises*, par J.-J.-E. Roy. — Tours, 1855.

Jean de Béthencourt, baron de Saint-Martin-le-Gaillard, dans le comté d'Eu, seigneur de Béthencourt et de Grainville-la-Teinturière, au Pays de Caux, fut le premier Européen qui entreprit de conquérir les Canaries et d'y faire des établissements solides. Il y avait été engagé par Robin ou Robert de Braquemont, son cousin, depuis amiral de France sous Charles VI. Il partit de La Rochelle, le 1er mai 1402, avec Bertin du Petit Berneval, Gadifer, et une foule de gentilshommes cauchois. Après la conquête des Canaries, Béthencourt en fut appelé le roi, titre qu'il conserva toujours jusqu'à la mort. La plus grande gloire de cette royauté d'aventure, écrit notre savant ami, M. l'abbé Cochet, dans ses *Églises de l'arrondissement d'Yvetot,* c'est qu'il l'employa toute en l'honneur de Jésus-Christ, le roi des rois. Constamment il fit travailler à la conversion des infidèles. Jean de Béthencourt mourut en 1425. Il est enterré dans l'église de Grainville-la-Teinturière. Sur la demande de M l'abbé Cochet, si dévoué à l'œuvre de la réhabilitation de nos illustrations normandes, demande appuyée par la Commission des Antiquités, M. Leroy, l'honorable et très éclairé préfet de la Seine-Inférieure, a bien voulu accorder une somme de 300 francs sur les fonds historiques de son département (9 septembre 1851), pour faire confectionner une inscription commémorative, surmontée des armes de Béthencourt, portant gravée en lettres d'or sur une table de marbre noir :

sur l'Amérique (*). Les esprits si longtemps attristés

A LA MÉMOIRE
DE JEHAN
DE BÉTHENCOURT
NAVIGATEUR CÉLÈBRE
ET ROI DES CANARIES
INHUMÉ DANS LE CHOEUR
DE CETTE ÉGLISE
EN 1425
PRIEZ DIEU POUR LUI.

Avec l'autorisation du Conseil de Fabrique de Grainville, la permission de Mgr l'archevêque de Rouen et de M. le ministre des cultes, cette inscription a été placée sur un des pilastres du chœur, le 16 décembre 1851.

(*) Nicolas Durant, sieur de Villegagnon, natif de Provins, en Brie, vice-amiral de Bretagne et chevalier de Malte, partit du Havre-de-Grâce en mai 1555, avec trois vaisseaux bien équipés et munis d'artillerie et de provisions, pour former un établissement au Brésil, sous les auspices de Coligny, qui lui avait remis dix mille francs en argent. La deuxième expédition pour le Brésil, formée sur les instances de Jean Calvin et de l'église réformée de Genève, partit d'Honfleur le 20 novembre 1556; elle était commandée par le capitaine Du Pont, ami de Coligny; elle avait pour ministres Pierre Richer, carme défroqué, et Guillaume Chartier. Il y avait environ trois cents personnes sur trois vaisseaux bien pourvus de tout. Ces établissements des Français au Brésil n'eurent pas de succès : la mésintelligence qui se mit dans la colonie, par suite des querelles de religion, lui fut funeste et ne lui permit pas de se développer. Elle fut complètement détruite par les Portugais, commandés par Emmanuel de Sa, en 1558. — Imbert Sandrier partit de Dieppe pour le Canada le 31 décembre 1611. — La Saussaye quitta le port d'Honfleur pour la même destination

par les guerres de religion nées du protestantisme (*), aimaient à se reposer sur ces voyages de long-cours, ces entreprises hardies, sur les relations curieuses de ces découvertes étonnantes qui excitaient au plus haut point l'intérêt et l'admiration de tous. Aux veillées de famille, on racontait des choses étranges de ces îles jusque-là séparées du reste du monde, des coutumes singulières, des mœurs barbares des indigènes plongés dans les plus affreuses ténèbres de l'idolâtrie, adonnés aux plus grossières superstitions du paganisme ; on ne tarissait pas sur la fécondité prodigieuse, la végétation luxuriante du sol, sur la beauté enchanteresse du climat, l'imagination y accumulait à plaisir les trésors

le 12 mars 1613. — De Mons était déjà parti du même port, avec Champlain, son lieutenant, en 1608.

(*) Ce fut surtout en 1562 et en 1569 que les protestants mutinés se livrèrent à des excès déplorables, à Rouen, à Dieppe, au Havre et dans tout le Pays de Caux. Avranches fut le théâtre d'horribles scènes de cruauté. Un protestant de ce temps (*La Popelinière*, *12 mars 1563*) avoue que *rien n'y fut épargné*. En effet, le pillage, le viol et le carnage y furent terribles, et l'on y fit pendre les prêtres. Au Havre, les protestants, traîtres à leur Dieu et à leur patrie, vendirent leur ville, au prix de cent quarante mille écus, à l'odieuse reine Elisabeth d'Angleterre (4 octobre 1562). Rien ne saurait donner une idée des scènes de désordres qui jetèrent le deuil et la désolation dans les moindres villages du Pays de Caux, où les émissaires de la prétendue réforme passaient pour fomenter le désordre et l'anarchie. — (Masseville, t. V, p. 165. — *Notice sur la grosse Tour du Havre, dite depuis la Tour de François Ier*, p. 14. — *La France Littéraire*, 1862, n° 46, p. 730.

de Golconde, et tout, jusqu'au riche plumage des oiseaux, séduisait cette jeunesse bouillante, avide d'émotions et d'aventures, qui n'avait pour tout horizon que les hautes futaies, les donjons et les tours à créneaux des vieux manoirs normands. Nul doute que d'Esnambuc enfant, émerveillé au récit de ces histoires surprenantes, n'ait rêvé ces hasards de la mer, ces excursions vers le Nouveau-Monde, où il devait faire de si admirables conquêtes ; en attendant, dans l'intérieur d'une famille modèle, il se formait au travail et à la vertu, il acquérait l'expérience des hommes et des choses, il préparait, sous l'œil de Dieu et dans le silence des champs, cette vocation et cet avenir que lui réservait la Providence. Visité par l'adversité au moment où tout semblait devoir lui sourire dans le monde, le désastre qui vint fondre sur sa famille et l'obligea d'aliéner le patrimoine d'Allouville, le trouva fort, résigné et plein de courage pour se créer une position et s'ouvrir une carrière à la fois honorable et utile à son pays (*). Le cœur

(*) Ce fut vers 1610 que des embarras financiers de famille vinrent troubler les fils de Nicolas Blain, sieur de Quenonville, condamnés, à la suite d'un procès, à payer une dette, qui, avec les intérêts accumulés depuis vingt ans, était devenue assez forte pour les menacer de la perte de leur patrimoine ; ils firent tous leurs efforts pour satisfaire leurs créanciers et se libérer en tout honneur. N'ayant pu y réussir, Pierre d'Esnambuc vendit, en 1614, sa terre d'Allouville, avec cette clause qu'il serait libre, pendant six ans, de la reprendre, en ajoutant un troisième à son prix. En 1620, n'étant pas plus heureux, d'Esnambuc songeait à

chrétien se fortifie dans les épreuves, et la vertu sort plus épurée de la tribulation. *Virtus in infirmitate perficitur* (*). Dépouillé de l'héritage paternel, d'Esnambuc résolut de courir les mers, pour me servir d'une expression consacrée dans ce temps, et de chercher fortune à la suite de ces hardis explorateurs, de ces fameux pionniers, qui remplissaient lè vieux monde du bruit de leurs découvertes et de leurs exploits (**).

Hâtons-nous d'ajouter qu'il obéissait surtout à une inspiration généreuse, qu'il poursuivait un but plus noble et plus élevé, qu'il voulait, avant tout, comme il ressort des actes de sa vie publique, servir la cause de la religion et les intérêts de la patrie. *Pro deo, pro patriâ.* « Il avait, suivant un géographe dieppois, Bruzen de » La Martinière, un ardent désir d'ouvrir la porte de » l'Évangile chez les nations qui ne connaissaient pas » encore le Rédempteur ; il comptait découvrir des

remplacer cette terre d'Allouville. Un de ses biographes attribue sa détermination de *courir les mers* « au désir qu'il avait d'être » utile à son pays et de travailler à améliorer sa fortune, très » mince d'après les lois particulières de la province qui l'avait vu » naître. » Pierre Blain d'Esnambuc était cadet de famille. — (*Abeille Cauchoise* du 9 août, article intitulé : *Allouville*. — *Biographie* de Michaud.)

(*) 2me Épitre de S. Paul aux Corinthiens, ch. XII, v. 9.

(**) Nous citerons surtout Villegagnon, 1555 ; Riffaut, 1594 ; le marquis de la Roche, 1598 ; La Ravardière et de Vaux, 1604 ; Jean de Poitrincourt, 1610, et les autres pionniers dont nous avons déjà parlé.

» pays, connaître de nouveaux peuples et en faire des » alliés de la couronne et des disciples à Jésus-Christ. » Dessein admirable, sans doute, qui montre assez l'esprit religieux de notre compatriote, et que je ne puis trop louer dans cette chrétienne assistance. Esquissons à larges traits les faits mémorables, les services signalés qui l'ont illustré dans l'histoire. Sa prudence, son habileté, son courage, l'avaient rendu fameux sur mer et lui avaient valu le grade si honorable et si envié alors de capitaine de vaisseau. Avec l'année 1625, commencent ses succès, et la fortune lui devient favorable. Parti de Dieppe sur un brigantin de quatre canons, équipé à ses frais, monté par quarante marins aguerris et disciplinés, il aborde à Saint-Christophe après avoir fait la chasse aux Espagnols, dans la mer des Antilles (*), et mis hors de combat, avec une intrépidité sans égale et au péril de ses jours, un gros galion de trente-cinq canons, qui avait dû céder devant des prodiges de valeur et fuir honteusement tout désemparé devant le vainqueur (**). L'île de Saint-Christophe est habitée par

(*) On désigne par ce nom et par celui de mer Caraïbe, la portion de l'Océan Atlantique comprise entre les grandes et les petites Antilles, au nord et à l'est, la côte de l'Amérique méridionale au sud, la côte de Darien, de Costa-Rica, de Mosquitos, de Honduras et du Yucatan à l'ouest; sa surface n'a pas moins de 92,000 lieues.

(**) D'Esnambuc, arrivé aux îles du Cayman pour s'y radouber, fut découvert dans une baie par un galion espagnol de 35 canons.

les Caraïbes, peuplades sauvages dont l'histoire et les traditions sont perdues (*). D'Esnambuc fait une exploration dans l'intérieur du pays, l'air est sain, le sol excellent, c'est un port commode pour s'y établir; rien n'échappe au génie investigateur du capitaine expérimenté, il fait alliance avec les Anglais, qui, par une singulière coïncidence, occupent en même temps une autre portion du territoire (**) ; il fait un grand exemple des naturels rebelles qui ont juré le massacre et l'extermination de la colonie naissante (***); il assure la paix

Il se battit avec une telle valeur, pendant trois heures, contre cet ennemi si supérieur en forces, qu'il le contraignit à prendre la fuite ; maltraité lui-même dans cette action glorieuse pour lui, il atterrit, après quinze jours de navigation, à Saint-Christophe. — (*Biographie* de Michaud.)

(*) Les insulaires que les Européens trouvèrent dans les grandes Antilles étaient d'un naturel doux et timide; les petites Antilles étaient habitées par les Caraïbes, race d'Indiens courageux qui se défendirent longtemps. On trouve encore à Saint-Vincent une race mixte de vrais Caraïbes et de nègres fugitifs; on les appelle Caraïbes noirs. — (Eyriès.)

(**) Les Français et les Anglais, qui avaient déjà couru ces mers, prirent en même temps, sans s'être communiqué leur dessein, la résolution de se rendre maîtres de quelques-unes des Antilles. Leur choix tomba sur l'île de Saint-Christophe, et, par un concours d'événements assez singuliers, ils y arrivèrent en même temps, chacun de leur côté, l'an 1625, et en prirent possession le même jour, chacun au nom de son souverain.—(Bruzen de la Martinière.)

(***) Les sauvages, excités par un de leurs *boyez* ou sorciers, résolurent de massacrer tous les étrangers. Une femme sauvage révéla

de l'île et favorise la culture du tabac, qui doit faire sa principale richesse. Dès l'année suivante, revenu au port de Dieppe avec un riche chargement (*), il se présente à Paris, dans un brillant équipage, au puissant ministre qui gouvernait la France sous Louis XIII. Richelieu, l'illustre cardinal, vrai créateur de la marine française, intelligent organisateur du commerce international (**), goûte et approuve les projets de colonisation du pionnier normand. D'Esnambuc, encouragé, honoré de la qualité de gouverneur et de lieutenant de Sa Majesté, autorisé à créer une compagnie de colonisation et de commerce, sous le nom de *Compagnie des Iles d'Amérique* (***), repart du Havre avec deux

le complot aux Européens, qui s'assurèrent en une nuit des plus mutins de la nation, les exterminèrent et contraignirent les autres à se retirer ailleurs. — (Le P. Labat, *Voyage aux îles d'Amérique.*)

(*) D'Esnambuc, pendant un séjour de huit mois à Saint-Christophe, avait fait cultiver du tabac et abattre du bois d'acajou. Il chargea de ces objets son navire, qui arriva heureusement à Dieppe, où le tabac fut vendu dix francs la livre.—(Le P. Dutertre, *Histoire des Antilles.*)

(**) Richelieu fut un homme providentiel dans les destinées de la France; il reprit et continua l'œuvre politique de Henri IV, et il enfanta le siècle de Louis XIV. Son génie créateur, « ce génie auquel, dit un contemporain, Dieu n'avait pas mis de bornes », embrassa tout à la fois; sous son impulsion irrésistible, tous les services publics furent créés ou réformés. — (*Jacques et Nicolas Dumé d'Aplemont, marins havrais*, par E. Borély,)

(***) Lettres patentes du roi, du 31 octobre 1626. Cette compagnie, établie d'abord pour Saint-Christophe et les îles adjacentes, fut

vaisseaux, en 1626 (*). Après les traverses et les difficultés d'une navigation périlleuse, il reprend terre à Saint-Christophe, où il se maintient malgré les attaques des Espagnols et les envahissements des Anglais; il lui faut lutter contre des obstacles de toute nature, mais, homme de tête et de courage, il parvient à les surmonter (**). « Il réunissait en lui tous les pouvoirs, écrit un historien

confirmée, en 1642, pour toutes les îles d'Amérique situées depuis le 10e degré jusqu'au 30e de latitude septentrionale. C'est à cette compagnie que l'on doit toutes les colonies françaises de ces îles.

(*) 14 février 1627. — D'Esnambuc et Durossey emmenaient avec eux 300 hommes; ils arrivèrent à Saint-Christophe au commencement du printemps.

(**) En 1628, les Anglais s'emparèrent d'une partie des terres appartenant aux Français, contre le droit et la foi des traités. La prudence et la valeur d'Esnambuc les continrent : lui-même vint en France exposer l'état précaire de la colonie. La compagnie lui donna 300 hommes et des vaisseaux bien munis de provisions. Ce secours arriva au mois d'août 1629 et ranima la colonie. Dans le même temps, pour mettre un frein aux usurpations et empiètements des Anglais, le cardinal envoya, sur la rade de Saint-Christophe, M. de Cusac, chef d'escadre, avec six vaisseaux et six bâtiments de transports. Les Anglais furent bientôt mis à la raison leur flotte fut défaite et ils firent la paix. A peine M. de Cusac avait-il quitté la rade de Saint-Christophe pour aller croiser dans le golfe du Mexique, laissant ainsi l'île sans nulle ressource, que D. Fréderic de Tolède Oserio, marquis de Valduesa, arriva avec une flotte espagnole, avec l'ordre de son gouvernement de ne pas laisser un seul Français ni un seul Anglais aux Antilles. Un combat s'engagea tandis que d'Esnambuc était à Cabesterre : Durossey perdit la tête et fit voir une extrême lâcheté. D. Frédéric fit sa

des Antilles, et les employait avec tant de sagesse, que chacun se soumettait avec joie à ce qu'il ordonnait. Il travaillait avec un zèle infatigable au bien de la colonie qui lui devait l'existence, et les colons vivaient dans une si parfaite union, les uns avec les autres, qu'on n'avait pas besoin de notaires, de procureurs ni de sergents. » Est-il un plus bel éloge de la bonne administration de notre compatriote, à qui il ne manquait que le titre de roi, et qui n'eut pour toute ambition que de servir son pays et de rester toujours fidèle à son souverain.

descente sans aucune opposition, et il fut bien étonné de se trouver en face d'une seule compagnie de 120 hommes, restés au poste d'honneur, sous les ordres de Dyel du Parquet, neveu du gouverneur. Ce brave homme eut le sort auquel il devait s'attendre; il fit des prodiges de valeur qui, malgré la disproportion du nombre des combattants, tinrent quelque temps la victoire incertaine; abandonné dans la mêlée par ceux qui l'avaient suivi d'abord, il se trouva réduit à trois hommes, avec lesquels il tint encore bon, tua de sa main l'officier italien qui commandait la descente, et tomba enfin, percé de dix huit coups, sur des ennemis pleins d'admiration pour la magnanimité de son courage. — Le lâche Durossey s'était enfui, en abandonnant le pavillon français dans le fort; il avait entraîné avec lui tout son monde, et malgré les efforts d'Esnambuc, qui fit tout pour les retenir pour organiser des moyens de défense et sauver la colonie, les Français, en proie à une panique indescriptible, s'enfuirent sur deux navires, au nombre de 400, et prirent terre à l'île Saint-Martin, où ils ne trouvèrent qu'une eau saumâtre et malsaine qui causa la mort de plusieurs. Ce fut là que Durossey gagna un des capitaines de navires, et le détermina à le ramener en France, où le cardinal de Richelieu le fit mettre à la Bastille. Cependant, d'Es-

En moins de dix années, la colonie de Saint-Christophe, prospère et florissante, formait l'un des plus beaux établissements du Nouveau-Monde; une ville aux rues larges, aux places spacieuses, s'était élevée comme par enchantement : d'Esnambuc avait donné son nom à la cathédrale de Saint-Pierre et au fort qui commandait l'entrée du port; les pieux missionnaires qu'il avait appelés de France faisaient bénir la religion chez les insulaires; la civilisation chrétienne avait fait rapidement son œuvre sur cette terre, naguère habitée par les sauvages. Cependant, d'autres terres voisines appelaient l'attention et la sollicitude du brave capitaine dont le génie avait su accomplir d'aussi grandes choses; il projetait l'occupation et la colonisation de ces îles prochaines, dont la même mer baignait les rivages inhospitaliers, fermés au commerce et à la civilisation. Supplanté et devancé par son lieutenant (*), à qui il

nambuc n'avait pas perdu tout espoir, il rendit le courage à ceux qui restaient et partit pour Antigue, d'où il revint à Saint-Christophe après trois mois d'absence et le départ des Espagnols, qui avaient incendié les habitations et détruit le fort. Il travailla avec un zèle infatigable à relever la colonie qui lui devait l'existence, il permit aux principaux habitants d'aller en France chercher des recrues; il lui en arriva de nombreuses pour la culture du tabac, qui venait bien et dont le commerce devenait très avantageux. En peu de mois les colons se remirent de leurs pertes, et avec la paix, la prospérité reparut dans l'île et couronna les efforts du sage gouverneur. — (Bruzen de la Martinière).

(*) Lyénard, sieur de l'Olive : il s'était associé avec le sieur

avait fait part de son projet sur la Guadeloupe, il prit possession de la Martinique, après avoir battu le Fort-Royal, et de la Dominique, en 1635, au nom de la France, du roi Louis XIII, du cardinal de Richelieu, pour l'accroissement de la foi catholique (*). On reconnaît toujours le gentilhomme normand, chrétien fidèle à son Dieu, citoyen dévoué à son Roi et à son pays. Une fois ces belles et avantageuses conquêtes assurées, la glorieuse mission de notre compatriote eut sont terme; il succomba aux fatigues incessantes de la vie la plus active et la plus laborieuse, il plut à Dieu de le récompenser, dans une vie meilleure, pour tout le bien qu'il avait fait en ce monde.

Duplessis et quelques marchands de Dieppe pour établir une colonie à la Guadeloupe, sous la commission de la compagnie des îles d'Amérique. L'Olive et Duplessis en furent nommés gouverneurs avec une égale autorité, et y arrivèrent le 28 juin 1635, avec une compagnie de 500 hommes.

(*) Le 15 septembre 1635, M. d'Esnambuc, gouverneur français de Saint-Christophe, prit possession de la Martinique, où il aborda avec 100 hommes, braves, bien acclimatés et pourvus de tout ce qui était nécessaire pour former des habitations. Il descendit avec eux sur la côte occidentale de l'île, dans l'endroit nommé le Carbet, à 2 kilomètres environ de l'emplacement où s'éleva plus tard la ville de Saint-Pierre. — (*Histoire des Colonies françaises*, par J.-J.-E. Roy, p. 30.) —Ce fut le 17 novembre de la même année que d'Esnambuc prit possession de la Dominique. Le P Bouton représente d'Esnambuc comme « un homme d'esprit et de jugement et fort entendu à faire de nouvelles peuplades et établir des colonies. »

D'Esnambuc mourut à l'âge de 52 ans (*), mais son œuvre lui a survécu; ses neveux, héritiers de sa puissance et de ses vertus, ont dignement continué sa mission, complété ses travaux (**), et la mère-patrie

(*) D'Esnambuc mourut à Saint-Christophe, en décembre 1636, laissant par son testament tous ses biens et tous les droits qu'il avait sur la Martinique, à Du Parquet, son neveu, frère de celui qui avait si vaillamment disputé le terrain aux Espagnols au sac de Saint-Christophe. D'Esnambuc eut pour successeur au gouvernement de Saint-Christophe, Du Halde, son lieutenant, que la compagnie nomma gouverneur en chef. — (Bruzen de la Martinière, p. 379.)

(**) D'Esnambuc laissa à la Martinique le brave Dupont, qui fit courageusement la guerre aux Caraïbes, et eut pour successeur le neveu d'Esnambuc lui-même, nommé Du Parquet. Celui-ci reçut du roi, en 1637, le titre de gouverneur particulier et sénéchal de la Martinique, que sa bonne administration fit bientôt prospérer. — (*Histoire des Colonies françaises*, p. 30 et 32.

Adrienne Blain, sœur du pionnier des Antilles, épousa Pierre Dyel de Vaudroques. De ce mariage naquirent les trois gentilshommes suivants : 1° Pierre Dyel de Vaudroques et Du Parquet, capitaine de Saint-Christophe; 2° Jacques Dyel Du Parquet, né à Hautot-Saint-Supplix, le 22 février 1601, propriétaire et gouverneur de la Martinique au lieu et place de son oncle. Il créa et organisa cette colonie, ainsi que la Grenade et Sainte-Lucie. Son petit fils, Dyel, comte de Sorel, fut gouverneur des îles Sous-le-Vent; 3° Adrien Dyel, sieur de Vaudroques et de Limpiville, gouverneur de la Martinique et de Sainte-Lucie après la mort de son frère Jacques, et comme tuteur de ses enfants.

Les Dyel de Graville, encore aujourd'hui vivants, sont originaires de Cailleville, près Saint-Valery-en-Caux. Ceux-là devinrent conseillers, officiers et personnages importants aux Antilles.

recueille encore aujourd'hui les fruits du zèle et de la sage administration de cet illustre capitaine.

Sa dépouille mortelle repose loin de sa chère Normandie, dans sa patrie adoptive, sur cette terre qu'il a faite chrétienne, dans cette île de Saint-Christophe, où rendait naguères sa belle âme à Dieu un autre Normand, enfant d'Honfleur, Mgr Vesque, évêque de Roseau, moissonné tout jeune, hélas ! à l'entrée de sa carrière apostolique, victime de l'intempérie du climat, des tempêtes de la mer et de la contradiction des hommes. L'enfant d'Honfleur a reposé à côté de l'enfant d'Allouville. L'évêque normand a eu son tombeau sous la protection de ce sanctuaire, édifié par les soins, la piété et la munificence du gentilhomme cauchois (*).

Recueillons, comme une couronne d'immortelles, les témoignages enregistrés par l'histoire, à l'honneur de Blain d'Esnambuc. Le cardinal de Richelieu, qui se connaissait en hommes, dit, en apprenant sa mort, que le Roi avait perdu un des plus fidèles serviteurs de son État. « Les habitants l'ont pleuré comme un père,

(*) Mgr Désiré-Michel Vesque, né à Honfleur, sacré évêque de Roseau, à Londres, le 26 octobre 1856, décédé à Saint-Christophe, le 10 juillet 1858. Ses restes, exhumés en mars 1860, ont été rapportés en Angleterre pour être déposés dans le cimetière des religieuses et des orphelines de Norwood, à Londres. Il nous avait été donné d'assister, dans l'église de Sainte-Marie de Moorfields, à la splendide cérémonie du sacre de ce digne prélat, sur qui reposaient de si légitimes espérances, et qui fut ravi en si peu de jours à l'Eglise, à sa famille et à ses amis.

dit le P. Dutertre, historien des Antilles, les ecclésiastiques comme leur protecteur, et les colonies de Saint-Christophe, de la Guadeloupe et de la Martinique l'ont regretté comme leur fondateur. »

Le ciel a béni sa race comme il a protégé sa mémoire; les enfants de sa sœur Adrienne, qui eut aussi son berceau dans ce village, ont retenu les traditions, suivi les traces glorieuses du chef de la famille. On les trouve au champ d'honneur et dans les nobles entreprises; ils jouissent, après plusieurs générations, de la singulière estime, de la haute considération de leurs concitoyens, et une autre Adrienne Dyel, nièce de Blain d'Esnambuc, compte dans les archives de la famille pour la trisaïeule de cette aimable et gracieuse impératrice Joséphine (*), qui embellit les destinées de la France sur le trône de Napoléon Ier, et lui donna, par la reine Hortense, Napoléon III, que nous avons vu étreindre, d'une main puissante, l'hydre de l'anarchie, refouler la révolution, rétablir l'ordre et sauver la société. Singulier honneur pour cette commune d'Allouville, de compter dans la lignée de ses gentilshommes des ancêtres du puissant Empereur qui gouverne aujourd'hui la France. Ce sera désormais le plus beau titre de gloire de ce village, déjà célèbre par son vieux chêne, qui a protégé de son ombre d'Esnambuc et les Dyel. On y confondra, dans un sentiment de patriotique admiration, le brave

(*) Joséphine (Marie-Rose Tascher de la Pagerie), impératrice des Français, est née à Saint-Pierre de la Martinique, le 24 juin 1763.

capitaine, puissant sur la mer, civilisateur des Antilles au XVIIe siècle, et l'auguste épouse du grand capitaine des temps modernes, qui releva les autels et rétablit l'empire du Christ au milieu des peuples ; les Dyel de Vaudroques et Du Parquet, célèbres dans les combats contre les Espagnols, habiles dans la direction des affaires, toujours à la hauteur de la mission qu'ils tenaient de leur oncle, et le glorieux souverain qui a replacé la pyramide sur sa base, restauré et maintenu le souverain pontife dans ses Etats, vengé le sang de nos martyrs et ouvert l'extrême Orient au christianisme et à la civilisation.

Etrange destinée des choses humaines ! Exemple frappant de la fragilité et des vicissitudes de la renommée ! Un homme de bien, au cœur noble et généreux, à l'âme forte et chrétienne, quitte, au jour de l'épreuve, le manoir des ancêtres passé en d'autres mains, et le pays qui l'a vu naître ; il place sur un frêle esquif les débris de sa fortune, qu'il confie, sous la garde de la Providence, aux hasards de la mer. Heureux dans ses explorations, il aborde de nouveaux rivages, occupe de nouvelles îles perdues dans l'Océan, arbore l'étendard de la croix et le drapeau de la France sur des terres où régnaient la désolation et la mort. Apôtre de la vérité et de la civilisation, il porte le salut et la lumière aux tribus barbares assises dans les ténèbres de l'infidélité ; citoyen plein de patriotisme, il étend l'empire de la France dans un autre hémisphère et sous un autre ciel. Il prépare et féconde, dans la patience,

ces germes abondants de commerce qui se développeront si heureusement dans l'avenir, à l'avantage de la mère-patrie ; et tandis que ses institutions et les œuvres de son zèle, confirmées avec le temps, subsistent dans toute la plénitude du succès, quand d'illustres rejetons de sa race sont assis sur le plus beau trône du monde, lorsque sa mémoire est restée en vénération dans ces colonies dont il fut le fondateur et le père, le silence le plus absolu s'était fait autour de son berceau : son souvenir avait péri dans ce village, avec l'héritage de ses pères ; on y avait perdu jusqu'à la trace du nom d'Esnambuc, Allouville ignorait son plus beau titre de gloire, et c'est au patriotisme ardent, aux patientes investigations d'un homme de talent et de cœur, M. Margry, conservateur des archives historiques au ministère de la marine et des colonies, que nous devrons la réhabilitation de la mémoire du célèbre capitaine au lieu de sa naissance, et par suite l'érection de ce signe lapidaire devant ce baptistère où il fut régénéré. Grâces lui soient rendues aussi bien qu'au premier pasteur du diocèse et au premier magistrat de ce département, qui se sont empressés de concourir, chacun dans le ressort de leurs attributions, à ce grand acte de réparation et de justice. Félicitons aussi le savant inspecteur de nos monuments historiques et religieux, M. l'abbé Cochet, pour ses démarches actives et empressées, mais remercions surtout M. le baron Baillardel de la Reinty, l'honorable délégué de la Martinique, qui a bien voulu payer son

tribut d'hommages au fondateur des colonies françaises en venant honorer de sa présence cette fête de famille. Nous apprécions d'autant mieux ce témoignage, qu'il part du cœur le plus noble et le plus généreusement inspiré. Honneur donc à M. le baron de la Reinty, qui a offert la table de marbre destinée à perpétuer la mémoire d'Esnambuc dans ce village, comme un gage d'union et de bons rapports entre les Antilles et la France, entre la Martinique et la Normandie, et qui songe sérieusement à consacrer cette union, au milieu de ces populations cauchoises, par l'une des institutions les plus louables et les plus utiles à l'humanité (*).

Et maintenant que le nom glorieux d'Esnambuc, exhumé, après deux cent soixante-dix-sept ans, des archives de la paroisse, est inscrit sur le marbre pour être conservé à la postérité, il demeurera en honneur, sous la protection de ce sanctuaire, au milieu de ce bon peuple du Pays de Caux, juste appréciateur du dévoûment et du vrai mérite. Monument de piété érigé à la

(*) M. le baron Baillardel de la Reinty, que l'on retrouve toujours quand il s'agit de créer ou de soutenir une œuvre de bienfaisance, s'est engagé, pour honorer la mémoire d'Esnambuc, à déposer un fonds de 6,000 francs, destinés à donner, en cinq ans, trois prix de 500 francs ; les deux premiers pour récompenser les actes de dévoûment chez les habitants du Pays de Caux, le troisième comme encouragement à l'auteur du meilleur ouvrage écrit ou publié sur les Antilles, dans l'espace de cinq ans. — Au moment de s'embarquer à Nantes, il y a quelques jours, M. de la Reinty a remis entre les mains de M. l'abbé Cochet le premier titre de sa fondation.

mémoire d'un grand citoyen, cette inscription touchante redira le baptême, les titres, les voyages, les conquêtes, les travaux et la mort de l'enfant d'Allouville. *Clamabit de pariete lapis.*

Enseignement vivant et perpétuel, elle témoignera de l'esprit religieux, de la foi vive, des sentiments chrétiens qui animaient nos pères. *Clamabit de pariete lapis.*

Hommage solennel rendu à l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, elle annoncera à nos arrière-neveux notre empressement à le venger d'un injurieux oubli. *Clamabit de pariete lapis.*

Titre commémoratif consacré à la louange du colonisateur des Antilles, elle rappellera les expéditions, les entreprises, les travaux utiles de ces explorateurs de mers, de ces pionniers intrépides, de ces marins célèbres que la Normandie revendique pour ses enfants. *Clamabit de pariete lapis.*

Modeste tribut de notre admiration, elle sera un encouragement à la vertu et aux nobles actions, elle produira les généreux dévoûments dans ce pays toujours chrétien, chez ce peuple toujours fidèle au culte des traditions ; et, en affichant la gloire que peuvent donner les hommes sur la terre, elle sera l'indice et la figure de la gloire, plus solide et plus durable, qui attend les amis de Dieu dans le ciel. — Ainsi-soit-il.

Havre. — Imprimerie Commerciale, COSTEY FRÈRES rue de l'Hôpital 4, & 6.

AUTRES OUVRAGES DE M. L'ABBÉ LECOMTE

Notice historique sur Berneval-le-Grand et St-Martin-en-Campagne (Seine-Inf., arrond. de Dieppe). — Rouen, A. Péron, 1844, gr. in-18. F. 1 »

Messire De Clieu, les Eglises et le Clergé de la ville du Havre-de-Grâce (1516-1851). — Dieppe, E. Delevoye, 1851, gr. in-8°. F. 3 »

Deux jours en Angleterre. — Honfleur, A. Louvet, 1858, in-8°. F. 1 »

Messire J.-B. De Clieu, curé du Havre (1629-1719). — **Le capitaine De Clieu** ou le premier pied de café aux Antilles (1687-1774). — Dieppe, E. Delevoye, 1862, in-8°. F. 1 »

Notice sur la grosse Tour du Havre, dite depuis la Tour François I[er], illustrée d'une belle gravure sur bois exécutée à Paris. — Havre, Lepelletier, 1862, gr. in-8°. F. 1 25

Le grand archevêque Eudes Rigaut au prieuré de Graville, à l'abbaye de Montivilliers et à St-Nicolas de Leure (1248-1269). — Havre, Lepelletier, 1862, gr. in-8°. F. 1 25

LIBRAIRIE COSTEY FRÈRES

Découverte, reconnaissance et déposition du Cœur du roi Charles V dans la cathédrale de Rouen, en mai et juin 1862. par l'abbé COCHET. F. 1 25

Pièces historiques relatives au siége du Havre par Charles IX, en 1563, précédées d'une notice par V. TOUSSAINT, ornées du portrait du roi Charles IX et du *fac simile* d'un plan du Havre.— Tirage à 200 exemplaires. — 1 vol. in-12. F 3 »

Le même ouvrage, édition de luxe, sur fond teinté. — Tirage à 100 exemplaires. — 1 vol. gr. in-8°. F. 10 »

Le Cap de la Hève. — Eva de Vitantal ou l'Echarpe d'azur, épisode historique, par J. MORLENT. — 1 vol. in-12. F. 2 50

Le Négrier, par ED. CORBIÈRE. — 1 vol. in-8° (4[e] édit.) F. 2 50

Manuel du Négociant, pour la connaissance des Marchandises, par ÉD. DUBOC. — 1 vol. in-8° F. 12 »

Jurisprudence du Tribunal de Commerce du Havre, par V. TOUSSAINT et DELANGE. — 3 vol. in-8°. F. 9 »

Annuaire du Commerce et de l'Industrie de la Ville et du Port du Havre, paraissant tous les ans depuis 1859. F. 3 50

